

LA COMMUNE DE MEILLON (974 habitants) RECRUTE

UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT (H/F)

Poste à temps non complet : 15h/semaine, annualisées
Contrat d'accroissement temporaire d'activité
A compter du 1^{er} septembre 2026, jusqu'au 2 juillet 2027

Activités principales :

Sous l'autorité du Maire, vous serez chargé(e) plus particulièrement d'assurer :

- **A l'école : Accueillir et encadrer les enfants sur les temps périscolaires (selon planning établi) :**
 - Accompagner les enfants lors des temps périscolaires selon le planning préétabli : surveillance extérieure, service du repas,
 - Aide au service de la restauration scolaire et au ménage de la cantine,
 - Organiser les activités (jeux, activités manuelles, sportives ou culturelles) selon les directives,
 - Surveiller les enfants et assurer leur sécurité,
 - Faire le lien avec les familles, ses collègues et les enseignants (transmission d'information, communication).
- **A la salle de convivialité : Assurer l'animation et entretien de la maison de convivialité (selon planning établi) :**
 - Proposer des animations aux résidents de la maison intergénérationnelle.
 - Effectuer les travaux de ménage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces et de leurs abords.
 - Assurer l'entretien courant du matériel utilisé : nettoyer, entretenir et ranger le matériel après usage et signaler les dysfonctionnements éventuels.

Compétences :

- Connaître l'environnement institutionnel et les procédures décisionnels des collectivités territoriales,
- Connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'animation.
- Maîtriser les postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de troubles comportementaux.
- Connaissance et application des consignes de sécurité,
- Connaître les gestes de Premiers secours.
- Connaître les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux.
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail
- Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnement
- Savoir organiser son temps, être force de proposition pour animation auprès du jeune public et des personnes âgées.
- Être discret, courtois, sociable, autonome, efficace, patient, consciencieux et rigoureux.
- Avoir le sens de l'écoute et de l'observation ; savoir prendre des initiatives tout en sachant situer la limite de ses compétences,

Conditions d'exercice :

- Disponibilité, polyvalence et rigueur, horaires éventuellement irréguliers en fonction des obligations de service,
- Temps de travail 15 heures annualisé
- Travail en équipe
- Relations aux élus et aux habitants,
- Devoir de réserve et sens du service public,
- Être autonome et organisé(e), déplacements permanents entre l'école et la maison de convivialité,
- Rémunération statutaire + RIFSEEP + participation santé et prévoyance.

Dépôt de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : le 10 AOUT 2026

Les candidatures devront être déposées à la mairie ou à l'adresse mail suivante : contact@meillon.fr

POSTE À POURVOIR : SEPTEMBRE 2026

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

Mairie de Meillon : 05.59.82.08.34